



Animation de DOCOB
Lot N°1 : site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu
Partie Asco

RAPPORT D'ACTIVITES
AU 31/12/2018



ONF Corse – Service Environnement Aménagement du Territoire et Défense de la
Forêt Contre l'Incendie (SEATDFCI)
Résidence « La Pietrina »
20 000 Ajaccio
EPIC RCS Paris B 662043116

Tél. : 04 95 23 78 20 – Fax. : 04 95 20 81 15
e-mail : philippe.caramelle@onf.fr

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

Sommaire

<i>Contexte</i>	3
<i>Missions générales</i>	3
<i>Communication et sensibilisation</i>	3
<i>Fiches actions n°=2 à 5</i>	4
<i>Fiches actions n°=6 et 7 : gestion de la truite de Corse</i>	6
<i>Fiche action n°=9 : aménagement du site à chauves-souris</i>	7
<i>Synthèse du temps passé par action</i>	8

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

CONTEXTE

Les actions réalisées dans le cadre de cette animation pour l'année 2017 vous sont présentées ci-après.

MISSIONS GENERALES

Objectif opérationnel : Organisation et participation aux réunions des groupes de travail et du Copil.

Travail réalisé au 31/12/2018 : En 2018, l'animation n'a pas nécessité de réunion de groupe de travail.

Le comité de pilotage s'est réuni le 13/04/2018 à Corte. L'ONF, animateur, a réalisé le travail de préparation de la réunion (synthèse des opérations 2017, power-point, ...), a assisté à 1 réunion du 13/04/2018 (3 personnes) et a rédigé le compte-rendu de la réunion (voir pièce jointe).

Globalement, pour l'ensemble du site, le temps de travail réalisé est estimé à 8 H/J. Etant donné qu'il y a 4 sous-unité, 2H/J sont affectés à chaque sous-unité.

Temps de travail prévu : 2j et temps de travail réalisé : 2j

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Objectif opérationnel : préparation d'un dépliant par site avec un tronc commun et les spécificités de chaque sous-unité. La charte Natura 2000 de l'OEC sera utilisée. Première maquette pour le 30/06/2018. L'animateur se rapprochera de la DREAL pour la consultation des prestataires. Dans ce dépliant, il faut prévoir des informations synthétiques mais également des renvois (QR code, liens, ...) vers une base de données gérée par la DREAL qui regroupera toutes les informations complètes sur les espèces et habitats évoquées dans le dépliant.

Organiser une intervention dans l'école la plus proche (Evisa et Calacuccia qui est également concernée par la sous-unité de Corscia).

Travail réalisé au 31/12/2018 : en 2018, l'ONF a procédé à la modification des textes du dépliant. Voir annexe n°=1.

Temps de travail prévu : 1 et temps de travail réalisé : 1j

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

FICHES ACTION N°= 2 A 5 MOUFLON

Objectif opérationnel : poursuite des suivis (pièges photographiques et Scansmpling) à Tassineta. Suivi du dossier de l'étude du régime alimentaire afin, le cas échéant, de programmer des opérations sur le site d'Asco.

Pour l'ouverture du milieu, l'animateur doit se rapprocher de la collectivité de Corse (CdC) pour voir quel est le programme de travaux prévu sur la zone afin de faire un état 0 avant travaux. De plus, il est également demandé à l'animateur de relancer la CdC pour le dossier travaux de Mutola.

Enfin, pour le suivi des effectifs, il est demandé à l'animateur de travailler sur la mise en place d'un nouveau comptage aérien semblable à celui de 2009,

Travail réalisé au 31/12/2018 : huit sorties terrain ont été réalisées du 24/10/2018 au 20/12/2018. De plus, du temps de travail au bureau a été nécessaire pour analyser les photographies sachant que la quantité de photographies est de 1 200 par jour.

Parmi les enseignements intéressants de ces suivis, on peut noter que 69% des animaux photographiés sur la zone était en train de se nourrir (voir figure n°=1). Cela laisse supposer que l'attractivité trophique de la zone ouverte reste intéressante. Ce résultat est quasi-identique à celui observé durant une période équivalente en 2017 où on relevait 67% d'alimentation, 31% déplacement, 1% rut et 1% repos.

Les déplacements sont souvent observés lors de journées de mauvais temps. Ce dernier pouvant être un facteur limitant de stabulation des animaux sur la zone.

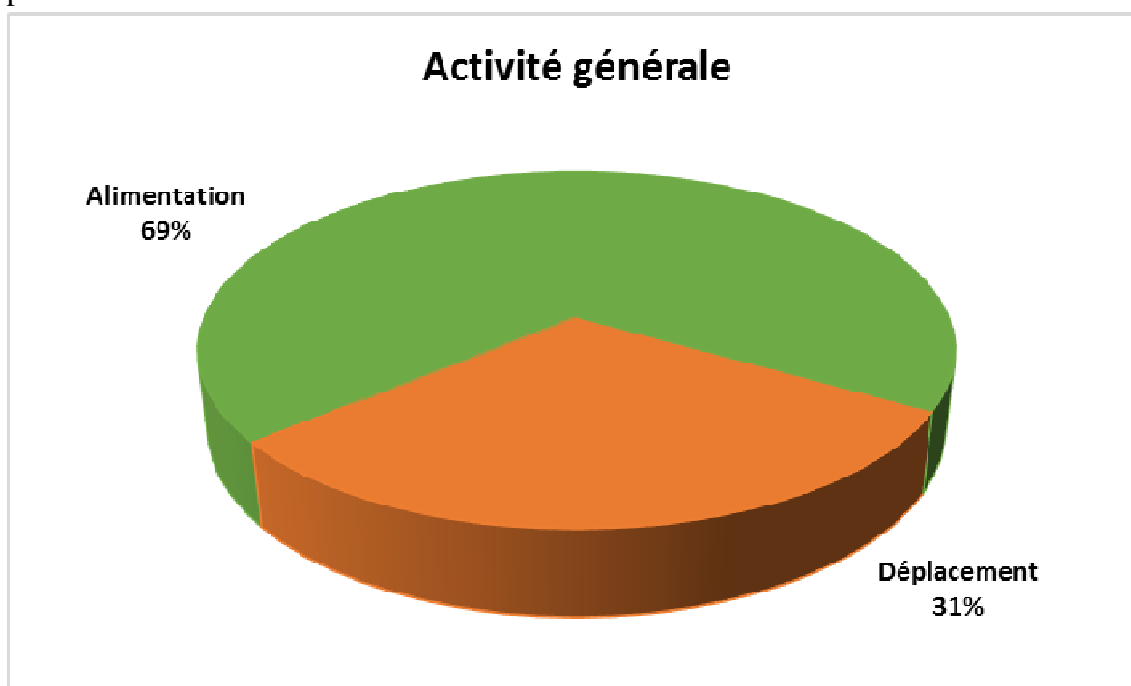


Figure n°= 1 : synthèse de l'activité des animaux lors de la période du 24/10 au 20/12/2018

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

Autre donnée intéressante, le sex-ratio observé. On s'aperçoit, durant la période du 24/10 au 31/12/2018, que les mâles sont largement majoritaires avec 85% (voir fig n°=2). Sur la période du 08/11/2017 au 31/12/2017, les pourcentages étaient différents avec 56% de mâles, 35% femelles, 1% d'agneaux et 8% indéterminés.

Il est à noter que le nombre de jeunes

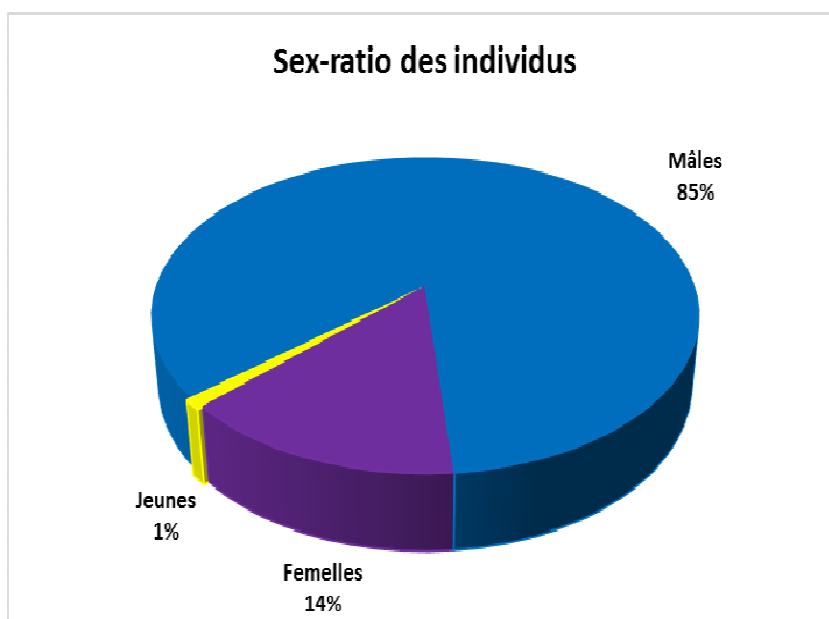


Figure n°=2 : sex-ratio des individus observés

La synthèse des données de 2016 à 2018 vous est présentée dans le tableau I ci-dessous.

Année	Nombre d'animaux observés	Sex-Ratio en %				Activité en %			
		Mâles	Femelles	Agneaux	Indéterminés	Alimentation	Repos	Rut	Déplacement
2016	180	64	17	2	17	85	4	0	11
2017	287	56	35	1	8	67	1	1	31
2018	74	85	14	1	0	69	0	0	31

Tableau I : synthèse 2016 à 2018

En plus du suivi par pièges photographiques, un protocole Scansampling a été réalisé les 07/11, 14/11, 22/11, 30/11, 06/12 et 12/12/2018. Ce protocole consiste à de l'observation à la jumelle pendant deux heures de deux zones (voir fig n°=3), dont une ouverte par brûlage et l'autre laissée à la libre évolution, et de noter différents paramètres.

Il est à noter que, probablement en raison de conditions météorologiques clémentes, très peu d'animaux ont été observés durant cette période. Cependant, on peut noter que les animaux observés étaient quasi-exclusivement dans la zone ouverte. La zone non-traitée apparaît comme peu attrayante.

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

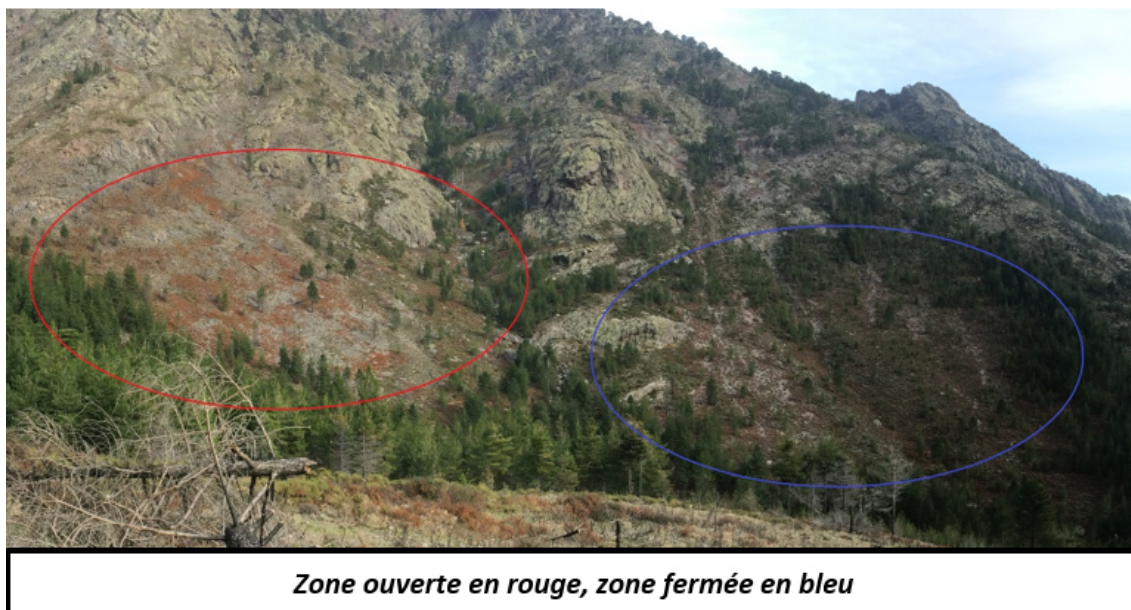


Figure n°= 3 : zones du scansampling

Un inventaire des placettes sur les zones ouvertes par brûlage a été réalisé le 15/06/2018 avec l'office de l'environnement de la Corse (OEC). Ce dernier doit nous transmettre les résultats très prochainement.

Enfin, un estimatif du coût d'un nouveau comptage aérien a été réalisé. Cependant, le temps de travail pour l'estimation de ce coût a été affecté à d'autres sous-unités du site FR9400576 car il s'agit d'un tracé global.

Temps de travail prévu : 5j et temps de travail réalisé : 17j

FICHES ACTION N°= 6 ET 7 TRUITE

Objectif opérationnel : remontée à la fédération un besoin de renforcement de la surveillance à Manica et de réaliser une pêche d'inventaire dans la réserve

Travail réalisé au 31/12/2018 : en tant qu'animateur l'ONF a réalisé un contrôle du site le 26/06/2018 suite à un signalement, le 21/06/2018 sur le réseau social Facebook, d'une grosse crue dans le ruisseau d'a Manica. Aucun problème de mortalité de poisson n'a été noté lors de cette tournée, en revanche la présence de deux gros pins en travers de la rivière entre le pont et la micro-centrale inquiète. Une intervention pour tronçonner ces deux arbres (et les autres éventuels) apparait comme une solution à envisager pour éviter tout effet de chasse d'eau.

L'ONF a également participé à la pêche du 30/08/2018 prévue au titre du programme truite de Corse. Les résultats de cette pêche montrent que la population en place a une

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

densité correcte et n'a finalement pas été trop impactée par la crue du 21/06/2018 (du moins dans la partie amont).

Les résultats montrent un fort recrutement (présence d'alevins de l'année), et un nombre de reproducteurs conforme aux années précédentes (voir figure n°=4).

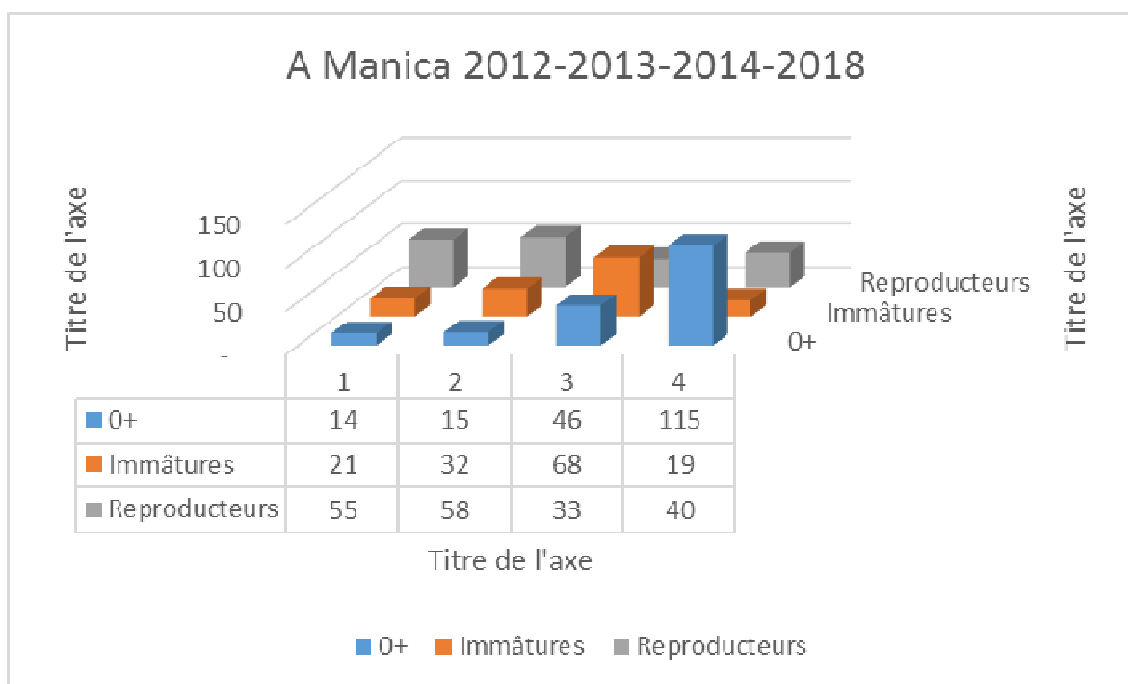


Figure n°= 4 : résultats de la pêche du 30/08/2018 comparés à 2012, 2013 et 2014.

Temps de travail prévu : 2j et temps de travail réalisé : 2j

FICHE ACTION N°= 9 : AMENAGEMENT DU SITE A CHAUVES-SOURIS

Objectif opérationnel : L'ONF devait relancer ce dossier auprès de la collectivité de Corse car le dossier technique a été réalisé dans le cadre de l'animation 2016.

Travail réalisé au 31/12/2018 : l'ONF a aidé la collectivité pour le dossier des travaux du pont de Ruggia. L'ONF été informé par mail en date du 16/11/2018 de la possibilité de mise en œuvre des travaux au pont de Ruggia par la collectivité. L'ONF a apporté les premiers éléments de réponse par mail en date du 21/11/2018. Après avoir effectué des recherches, l'ONF rappelle que les travaux du pont de Ruggia doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences comme prévu dans la liste locale n°=2 (arrêté du 06/03/2014) et a rappelé les prescriptions édictées par le groupe chiroptères Corse (GCC). L'ONF a également informé la DDTM afin que la collectivité puisse bénéficier de l'avis du service instructeur.

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

Les derniers échanges de mails ont eu lieu le 19/12/2018 après que la collectivité ait envoyé le formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000.

Temps de travail prévu : 1j et temps de travail réalisé : 1j.

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

SYNTHESE DU TEMPS PASSE PAR ACTION :

Le temps passé pour l'animation du site du 01/01/2018 au 31/12/2018 est synthétisé dans le Tableau II.

N°= d'action Docob	Nom de l'action	2018	
		Bon de commande DREAL	Journées réalisées au 31/12/2018
	Missions générales	2	2
	Communication et sensibilisation	1	1
2 à 5	Mouflons	5	17
6 et 7	Truite	2	2
9	Aménagement du site à chauves-souris	1	1
Total		12,5	23

Tableau II : synthèse temps

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

ANNEXE : texte dépliant.

Dépliant FR9400576 Massif du Cintu, sous-unité d'Asco

➤ **Natura 2000 :**

En 1992, au « sommet de la Terre » de Rio de Janeiro, en réponse aux inquiétudes croissantes concernant la diminution de notre patrimoine naturel, l'Union européenne s'est engagée à enrayer la perte de la biodiversité sur ses territoires en créant un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000.

Ce réseau est mis en place en application de la Directive "Oiseaux" de 1979 et de la Directive "Habitats" de 1992. Il vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

Le réseau européen Natura 2000 comprend deux types de sites :

- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux",
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

Chaque Etat membre est tenu d'identifier des sites importants pour la conservation de certaines espèces rares et en danger ainsi que des types d'habitats communautaires, présents sur son territoire, en vue de leur intégration dans le réseau Natura 2000.

➤ **Le site FR9400576 :**

Le site FR9400576 dénommé Massif montagneux du Cintu est inscrit au réseau Natura 2000 en tant que ZSC. Il s'étend sur une surface de 13 806 hectares et comprend 4 sous-unités (Haute vallée d'Asco, Forêt communale de Corscia, Massifs forestiers de Lonca, Aitone et Valduniellu et Forêt de Bonifatu).

La sous unité « Forêt d'Asco » se situe en totalité sur la commune éponyme. Sa superficie totale est de 8 892 hectares. La sous-unité d'Asco a fait partie des 37 sites pilotes français pour tester la mise en application de la Directive Habitats au niveau national.

METTRE

LA

CARTE.

DREAL	Animation Docob	ONF Corse
	Lot N° Lot N°1 : Site n° FR 94 00 576 - Massif du Cintu Partie Asco	

➤ **Habitats :**

9 habitats inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore, dont 4 habitats prioritaires, ont été recensés sur le site.

Les habitats prioritaires sont :

- forêts endémiques à *Juniperus spp.* On distingue des stations primaires sur les barres rocheuses, les corniches... Et des stations secondaires sur d'anciens parcours pastoraux ou sur d'anciennes terrasses cultivées.
- les peuplements supraméditerranéens de Pin laricio de Corse à Bruyère arborescente,
- les peuplements clairs d'adret de Pin laricio à Anthyllide d'Herman,
- les peuplements denses montagnards de Pin laricio de Corse à Luzule du Piémont (9530-2.3),

Les habitats communautaires sont :

- Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques,
- Matorrals arborescents à *Juniperus spp.*,
- Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux,
- Pentas rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique,
- Landes alpines et boréales,
- Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival.

➤ **Espèces :**

• Faune :

Sur le site on retrouve 13 espèces de faune inscrites à la directive habitats-faune-flore

- 7 mammifères = le mouflon et 6 espèces de chiroptères,
- 3 amphibiens = discoglosse corse, discoglosse sarde et l'euprocte,
- 1 reptile= phyllodactyle d'Europe,
- 1 poisson = la truite de Corse,
- 1 insecte = porte-queue de Corse).

De plus, on recense également 4 espèces d'oiseaux inscrits à la directive oiseaux (gypaète, aigle, sittelle et autour des palombes).

• Flore :

Dans la sous-unité d'Ascu, 404 taxons ont été inventoriés dont une partie est représentée par des formes endémiques ou sub-endémiques. Parmi ces 404 taxons, 26 taxons peuvent être considérés comme possédant un fort caractère patrimonial (d'après Hugot L., comm. Perso.). Au sein de ces 26 taxons on retrouve : 2 espèces prioritaires de la Directive (*Euphrasia nana = genargentea* et *Buxbaumia viridis*).

Voir pour rajouter *Trientalis europaea* et probablement *Listera cordata*.

➤ **Mesures mises en œuvre :** suivi des espèces présentes, amélioration du milieu pour le mouflon, surveillance du site, ...